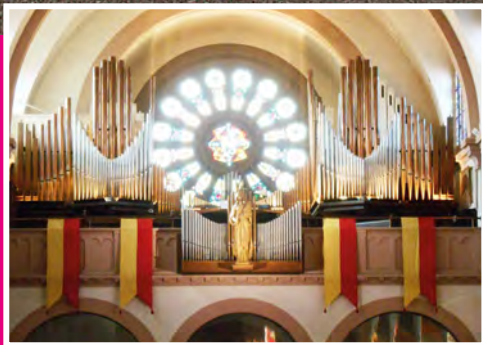


J'ai Lutterbach

Magazine d'infos municipales



Bel été!



ACTUALITÉ

Un jeu de voix humaines pour l'orgue de la Basilique



HISTOIRE

Bavardages au puits

Également dans ce numéro

RETOUR EN IMAGES

Commémoration, journée citoyenne...

Relaxez-vous avec notre sélection de lectures



Retrouvez votre magazine en ligne sur lutterbach.fr

Les infos utiles

Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de Lutterbach (14 rue de la Gare - 03 89 52 12 12), votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) auprès de la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance

doit pouvoir, pendant vos congés, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

- Pensez, avant votre départ, à fermer correctement fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

A savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous rentrez plus tôt que prévu de vos congés, prévenez la gendarmerie.

Formulaire téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634> ou sur www.lutterbach.fr.

Lu et approuvé !

Mairie

Déménagement vers la Mairie Place de la République les 26, 27 et 28 juillet
Reouverture le 29 juillet à 9h (voir article).

- Horaires d'ouverture au public et accueil téléphonique : le lundi et le mercredi de 9h à 12h et 14h à 16h30, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Horaires d'été du lundi 18 juillet au vendredi 19 août : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h30
- Permanences particulières pour certains services, se renseigner en mairie : 03 89 50 71 00
- Secrétariat du Maire et de la Directrice Générale des Services : 03 89 50 71 13
- Service vie associative : 03 89 50 71 02
Courriel : lutterbach@mairie-lutterbach.fr
Site Internet : www.mairie-lutterbach.fr

Bibliothèque municipale

- La bibliothèque municipale est ouverte lundi et jeudi de 15h45 à 17h30, mardi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 11h30 à 12h et de 15h45 à 17h30.
- Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis et les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Horaires d'été :**
Uniquement le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Site internet : <https://bibliotheque.lutterbach.fr/>

Permanences sociales

- Permanence carte Pass'Temps : le lundi de 9h à 11h30.

Lutte contre la radicalisation violente

- Par téléphone au N° Vert : 0 800 005 696
- Par Internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr

La Poste

5D rue Aristide Briand (Espace Commercial). Tél : 03 89 51 22 80.
Fax : 03 89 51 22 89
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14 à 17h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h.
Les services de La Poste sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr.

Gendarmerie Nationale

14, rue de la Gare. Tél : 03 89 52 12 12. La brigade est ouverte, tous les jours au public, en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h, les week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 19h.
En dehors des heures d'ouverture, un accueil téléphonique est assuré via le centre opérationnel de la gendarmerie à Colmar.
Police intercommunale Pfastatt-Lutterbach
Poste de police : 15 rue de Kingersheim à Pfastatt.
• Accueil téléphonique au 03 89 53 80 00 du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

Brigade Verte

Secrétariat (pour répondre à vos questions) : du lundi au vendredi de 8h à 18h. Tél. 03 89 74 84 04. Fax. 03 89 74 66 79.
92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68360 Soultz.
Courriel : brigadeverte@wanadoo.fr
Poste de Vieux Thann : 22, rue du Rhin. Tél. 03 89 37 59 80

Pôle gérontologique Ill et Doller

Assistante Sociale Personnes Agées : prendre rendez-vous au 03 89 50 68 31 Permanence uniquement sur rendez-vous à l'Espace Associatif de 10h à 11h30, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.

Centre médicosocial

8, rue du Maréchal Foch. Ouvert le lundi de 13h30 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.
En cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous en dehors de ces horaires, téléphonez au 03 89 53 61 99.

Sommaire



L'ACTU

Nuit tricolore

le 13 juillet, c'est la fête au village.

6



L'ACTU

Plan canicule

Votre commune vous accompagne cet été.

7



L'ACTU

Street art au collège

Nos collégiens s'expriment sur les murs de notre commune

11



LUTTERBACH C'EST VOUS !

C'est le cirque avec la Bobine

Des animations tout en équilibre pour petits et plus grands

14



LUTTERBACH C'EST VOUS !

Conseil Municipal des Enfants

Au pays merveilleux de Nonnenbruck

16



DOSSIER

Encerclée par les eaux ! Lutterbach, ville d'eau

13-14

Et aussi

Les portraits	18-19
Les Tribunes	20
Lu pour vous	21
L'histoire	22

Numéros utiles



Pompiers : 18 / Police-secours : 17 / SAMU : 15
 Centre antipoison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
 Centre des grands brûlés de Metz : 03 87 55 31 31
 Dépannage d'urgence ERDF : 09 72 67 50 68
 Dépannage d'urgence gaz GRDF : 0800 47 33 33
 Hôpitaux civils de Mulhouse : 03 89 64 64 64
 Hôpital de Pfastatt : 03 89 52 11 11
 Tri sélectif : 0 800 318 122 (numéro vert)
 Covid : 0 800 130 000 (numéro vert)



Flashez pour en savoir +

Anniversaires

JUILLET

17 SCHAEFFER (PETIT) Christiane 83
 19 VINCENT Claude 87
 20 RINNER Marcel 84
 21 UNTERNAHRER Roger 83
 24 BRAUN (BRIGANT) Anne Marie 91
 25 CHRONE Christophe 83
 25 DIETERLEN (KERZMANN) Germaine 81
 25 KRIEG (LOUIS) Christiane 81
 26 MEGEL (ALTHUSER) Monique 81
 28 KIENZT Gilbert 83
 31 EDEL (FECHTER) Yvonne 92

AOÛT

2 KIRCHHOFFER (ROHMER) Marthe 83
 2 LEKOUI Leulmi 84
 6 DAMBRI (SCHNEIDER) Marie 82
 7 DEL ROSSO Celsio 87
 9 HIEBEL (DIEBOLD) Marie-Thérèse 84
 11 IGERT (MULLER) Christiane 83
 15 GOERGER (GREULICH) Lucie 91
 17 BERINGER (GERTHOFFER) Denise 93
 20 FAETIBOLD Jean-Pierre 81
 20 KLINGELHOFFER RolanD 84
 25 WACH (BIELLMANN) Eliane 85
 25 WASSMER Paul 99
 26 EICHENLAUB (LEON) Angèle 87
 27 KAMM (BELTZUNG) Jeanne 87
 28 DESCHAMPS (GUNTZ) Marthe 90
 29 DURINGER (HOLBEIN) Liliane 89
 29 LICHTENSTEIGER (HARTMANN) Raymonde 87

SEPTEMBRE

2 LENTZ Roger 82
 4 BESSAY Nicole 80
 4 POTH Marie-LouisE 83
 6 HIMBER Roland 82
 8 ALBISSER Roland 89
 9 LABIT-BARTHALOIS René 82
 11 FOERDERER (MACHER) Yolande 89
 12 GURBA (ARMSPACH) Lucie 97
 13 GRABER (HODEL) Léonie 89
 14 FIMBEL Eugène 83
 15 BLACK (ALEXIS) Marie 88
 16 KRIEG Rodolphe 81
 19 ANNINO Joseph 90
 21 SCHLICHT Louis 80
 24 KLEM (SCHOTT) Marie 86
 24 MEISTER Gérard 83
 25 CONTAL (MULLER) MoniqueE 83
 26 BENDALI (BOUKRA) Badra 89
 27 MANSER (WIRTH) Huguette 88
 28 FEUERSTEIN (HUG) Nicole 85
 28 ROMEO (OLTREMARINI) Anna 81

OCTOBRE

3 SCHELCHER (VALERO) Jacqueline 89
 5 BANNWARTH (SCHNEIDER) Anne 92
 5 HAWECKER (WAHL) Madeleine 95
 5 STEPHANN (BOMMER) Marguerite 84
 5 WIESENBACH (SIEGLER) Jacqueline 85
 6 BOPP (GASCHE) Danièle 83
 6 QUINTO Joseph 88
 6 WIESENBACH Mathieu 94
 11 LOEWERT Marcel 84
 11 SPIESS (ALLGEYER) Marie 84
 12 BOSSENMEYER (INEICH) Jeanne 80
 12 WINTER (BIANCHI) Rosalie (Marie) 99
 14 BITSCHENE (WININGER) Thérèse 85
 14 PIGOT (COCHET) Madeleine 82

Noces

OR (50 ANS)
 SCHMERBER (UNTERNAEHRER)
 Jeannine et Daniel 16/08/1972
 ISELIN (CRIVELLI)
 Mireille et Marc 19/09/1972
 DÉLON (FRESSE)
 Françoise et Jean-Luc 30/09/1972
 BRISSAUD (PFLIEGER)
 Andrée et Jean 07/10/1972

DIAMANT (60 ANS)

FIMBEL (RICHERT)
 Marie et Eugène 03/08/1962
 HECHINGER (HUGELE)
 Marie et Robert 10/08/1962
 KIENZT (SIMON)
 Monique et Gilbert 24/08/1962

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS)

RAYMOND (RALLO)
 Anna et Yves 31/08/1957

Naissances

MARS

13 BEN GUETIB Imran 89
 22 MOUSSA Nessim 97
 31 ALLIÉVI Oscar 89

AVRIL

16 RALISON Rohy 81
 28 KREUZER HAERTER Brittany 90

MAI

5 SEGUIN FRANÇOIS Ambre 83
 8 DELON FOURNOT Matis 83
 10 RWABILINDA IRADUKUNDA CLADEN William 89
 10 RWABILINDA IRADUKUNDA CLADEN Kiara 88

14 SPERY Léana 89
 14 AYDOGAN Zarifenur 15
 15 DIDIERLAURENT Livia 19
 19 MASSLANY Éline 21
 21 GANESHALINGAM Suriyan 25
 25 LAHOUALI Ferial 31
 31 HAETTICH Ayden

Mariages

MAI LATT DAMIEN & SALBER Audrey
 TOLOTTA GIANNI & PICCHINENNA Laetitia

JUIN

ARILLOTTA Antonino & ENCINAS Inès
 TSCHIRRET Stéphane & BRAUNSCHWEIG Fanny
 BERISHA Besnik & KËRLESHI Lirie
 HANSER Jean-Marc & TALARD Fabienne
 BELKASMI Damien & NICKEL Aude

Décès

MARS

NOURRY Isabelle
 TRACZ NÉE DUDACZYK Olga
 PIRANI NÉE CODIROSSO Odette
 SORET NÉE FALLER Nicole
 SCHMITT Etienne
 ITTY NÉE REINHART Albertine

AVRIL

DEL ROSSO NÉE HASENFUSS Charlotte
 LINDEN Roland
 SCHWARTZMANN NÉE AMMANN Monique
 SIEGLER Pierre
 REYMANN NÉE SANECKI Agnès
 HERLUISON Alain
 DEL ROSSO Karine
 SIEG Jean-Claude
 BOURDON Michel

MAI

WADEL NÉE GROSSENBACHER Ruth
 BITSCHENE Auguste
 SCHAEFFER NÉE NOTHOF Maria
 SCHULTZ Marthe

Chères Lutterbachoises, Chers Lutterbachois,

Après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, nous voilà confrontés à de nouvelles difficultés majeures, conséquences des deux précédentes avec la reprise d'une forte inflation (plus de 5% annuels). Nous n'avons pas connu une telle inflation depuis 1985, avec des taux très élevés (5 à 13.70%) entre 1968 et 1985 et des sommets à plus de 13% d'inflation annuelle en 1974/1980 et 1981!

Plusieurs raisons à ce phénomène : la désorganisation de la production en Chine liée à la crise COVID toujours présente dans ce pays, forte augmentation du coût des matériaux et des énergies due en grande partie aux sanctions prises vis-à-vis de la Russie avec la flambée des énergies fossiles (pétrole et gaz) et une pénurie de certaines matières premières comme le blé provenant d'Ukraine et de Russie qui sont avec la France les trois plus gros producteurs en Europe.

Cette inflation impacte le pouvoir d'achat des ménages qui serait encore plus fragilisé sans la mise en place temporaire par le gouvernement du bouclier énergie avec la limitation de la hausse des prix du gaz et électricité pour les particuliers et la réduction de 18 centimes à la pompe du prix des carburants. Ces mesures ont permis pour le moment de limiter l'inflation à 5.2% en mai 2022 en France, contre une moyenne de 8.10% en Europe et par exemple de 7.90% en Allemagne ou 9% en Angleterre!

Cette forte inflation entraine une demande légitime de revalorisation des salaires, pensions et prestations sociales. Cela risque d'alimenter le cercle vicieux d'un maintien d'une inflation élevée dans la durée, les entreprises répercutant la hausse de salaires dans leur prix, augmentant ainsi l'inflation et qui entraînant de fait une nouvelle demande de revalorisation des salaires et ainsi de suite...

Cette inflation fragilise donc le(s) budget(s) des ménages ... mais aussi celui de l'État et des collectivités locales, gros employeurs et gros consommateurs d'énergie (chauffage, éclairage, parc véhicules). Pour la commune de Lutterbach, nous allons ainsi devoir assumer d'une part, la forte hausse des prix de l'énergie dès cette année dans des proportions plus fortes que les ménages car les communes ne bénéficient pas du bouclier énergie de l'État, et d'autre part assumer la hausse légitime du point d'indice des fonctionnaires de 3.50% au 01 Juillet 2022. Ces hausses vont impacter lourdement notre budget et réduire ainsi notre capacité d'autofinancement

La commune devra donc en 2023 peut-être remettre en question le principe de la stabilité fiscale des taux des impôts communaux pour préserver sa capacité de services à la population et de ses investissements ou faire le choix de maintenir les taux mais, de ce fait, devoir réduire ses services et ses investissements et recourir un peu plus ou pas à l'endettement pour réaliser les investissements prévus... Comme pour votre budget familial, nous allons devoir faire des choix... Ce débat aura lieu en fin d'année 2022 lorsque nous aurons une vision plus précise de l'évolution à la fois de la crise en Ukraine et du niveau de la hausse des prix et des matières premières dont ceux de l'énergie.

Malgré les nuages qui s'annoncent, je vous souhaite de profiter d'un bel été... tout en prenant toujours soin de vous et des autres car la crise sanitaire n'est pas encore complètement derrière nous!

Amicalement,
 Votre Maire, Rémy NEUMANN



Rémy Neumann,
Maire de Lutterbach

“ Notre commune va devoir faire des choix. ”

Directeur de publication : Rémy NEUMANN - **Rédacteur en chef :** Can Kilic - **Création graphique :** Agence Cactus - **Mise en pages :** Agence Cactus - **Rédaction :** Eliane Soret, Marie-Josée Mauchand, Patrick Mauchand, Régine Menudier, Michèle Herzog, Catherine Di Michele, Pascale Barge, Delphine Stehlin, Damien Kuntz, Philippe Reich - **Photos :** Mairie de Lutterbach, Antoinette Ober, Can Kilic, Patrick Mauchand, Mattéo Grilletta, Luc Schlüssel, Catherine Di Michele, AHL - **Impression :** Im'serson - **Dépôt légal à parution :** 3e trimestre 2022

Nuit tricolore

La fête nationale aura lieu place de la République (Mairie) au soir du mercredi 13 juillet.

La musique Harmonie accompagnera en sérénade la retraite aux flambeaux et assurera l'animation musicale de la première partie de soirée. La seconde partie, avec une soirée dansante, sera animée par un orchestre.

Une buvette et une petite restauration seront à disposition du public. Comme les autres années, un feu d'artifice musical clôturera en beauté cette soirée.

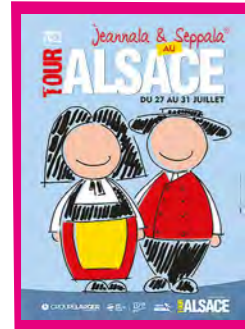
Y aller :

Mercredi 13 juillet à 18h, Place de la République (Mairie)

Lanternes offertes sur place

Renseignements au 03 89 50 71 00.

Tour d'Alsace, passage à Lutterbach en juillet



Il aura lieu à travers les plaines et les montagnes alsaciennes du mercredi 27 juillet au dimanche 31 juillet 2022.

En plus d'être une course cycliste de renommée internationale, le Tour Alsace est une fête sportive et populaire. L'étape 5, Course en ligne spéciale Mulhouse/Alsace Agglomération m2A passera à Lutterbach le dimanche 31 juillet.

Horaires sur le site www.touralsace.fr.

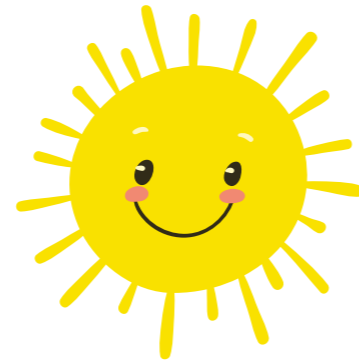
Festival « Destination automobile » le dimanche 11 septembre



Le musée de l'Automobile sort de ses murs et propose une grande parade, le dimanche 11 septembre, à travers toutes les villes de l'agglomération mulhousienne. Vous pourrez admirer des véhicules d'exceptions et de collections sillonner nos routes entre l'Ecomusée et le Parc Expo.

Y aller :

Dimanche 11 septembre, rues principales de Lutterbach
Expositions au musée de l'Auto et au Parc des Expos -
Renseignements et carte du parcours disponibles sur www.mulhouse-alsace.fr/culture-tourisme/destination-automobile-m2a-parade-vehicules-collection/



Météo Campagne 2022



La partie « campagne » du festival Météo est un rendez-vous incontournable attendu par tous les Haut-Rhinois pour partager une dizaine de concerts où musique rime avec convivialité et rencontre.

Cette année, après une 1^{ère} partie assurée par la chanteuse Leila, qui mêle Soul et Gospel, c'est Jérémie Plaza et Journal Intime qui donneront un large aperçu de leur talent en jouant «Playtime» (Jazz) au Parc de la Brasserie de Lutterbach, le vendredi 5 août à partir de 20h. Une belle soirée musicale en perspective.

Une buvette avec petite restauration sera disponible toute la soirée.

Y aller :

Vendredi 5 août à 20h, Parc de la Brasserie- Renseignements au 03 89 45 36 67.

Solidarité

Un plan d'alerte et d'urgence pour l'été

La loi du 30 juin 2004 institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées vulnérables du fait de leur isolement à domicile. Cette année, il est entré en vigueur le 1er juin et s'étendra jusqu'au 15 septembre. Il est déclenché par le Préfet en cas de risques exceptionnels (canicule...).



Dans le cadre de ce plan, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur un registre auprès du Service Action Sociale de la mairie. Ce registre permet, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de contacter rapidement et régulièrement les personnes inscrites, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà se rapprocher du service Social de la Mairie ou demander à un tiers de le faire pour elles afin d'être recensées sur le registre nominatif des personnes fragilisées :

- En se rendant à la Mairie aux horaires d'ouverture habituels
- Par téléphone au 03 89 50 71 07
- Par mail : service.social@mairie-lutterbach.fr
- En remplissant le coupon-réponse ci-dessous et en le retournant en Mairie, 1 place de la République 68460 Lutterbach.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

JE SOUSSIGNÉ-E

Nom : Prénom :

Né-e le : Adresse :

Téléphone : Portable : Signature :

Demande mon inscription au registre nominatif des personnes fragilisées de la commune de Lutterbach.

PERSONNES À PREVENIR

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Autre personne de votre entourage :

Aidants Connect en mairie : une aide pour les démarches administratives en ligne



Depuis le début de cette année, la mairie de Lutterbach a fait former plusieurs de ses agents afin qu'ils soient habilités au titre des « Aidants Connect ». Grâce à ce dispositif, les particuliers qui en ont besoin peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour effectuer des démarches administratives sur Internet, en toute sécurité.

Pour chaque démarche effectuée, un « mandat » est signé entre l'Aidant Connect et l'usager. Ce dispositif garantit d'une part un accompagnement humain pour toutes les personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent faire leurs démarches en ligne et sécurise juridiquement les aidants qui accompagnent ces usagers sur les enjeux de confidentialité et de sécurité des données d'autre part.

Le choix d'avoir dans ses murs plusieurs agents « Aidants Connect » renforce l'offre en matière de services de la commune. Proposer un appui par un agent municipal pour effectuer des démarches en ligne est un atout pour lever des freins rencontrés par des usagers dans leur vie sociale ou professionnelle et ainsi permettre de lutter contre la fracture numérique.

Sept agents municipaux des services « Population » et « Action Sociale » seront « Aidants Connect ». Leur accréditation leur permettra de « faire pour le compte de », que ce soit une déclaration d'impôt sur les revenus, une demande de passeport, une demande de carte européenne d'assurance maladie ...

Je nettoie devant chez moi.



L'idée d'une demi-journée de nettoyage collective des trottoirs et rues est née au cours des différentes réunions de quartier.

Pour cette année, cette demi-journée aura lieu le samedi 1er octobre de 8h30 à 11h30, concernera les habitants de tous les quartiers qui pourront nettoyer et désherber leurs trottoirs, élaguer leurs arbres et arbustes qui dépassent sur le domaine public. La commune et l'association INSEF participeront à cette action pour le ramassage des végétaux coupés ou pour aider les personnes âgées ou handicapées qui ne seraient pas en mesure d'effectuer ces travaux devant chez elles. Un verre de l'amitié clôturera la matinée dans la petite salle de l'Espace Sportif.

Renseignements : Marie Pfeiffli au 03 89 50 71 26.

Inscriptions pour le « Marché aux Puces »

Le 37e Marché aux Puces aura lieu le dimanche 16 octobre. Il étendra ses stands rue Aristide Briand (de la pharmacie à la rue du 20 janvier) et rue des Maréchaux.

Pour les chineurs, les passionnés, les Lutterbachois ou tout simplement ceux qui veulent errer entre les stands, le marché aux puces de Lutterbach est l'endroit idéal.

Si ce marché est populaire dans la région, c'est dû à la qualité de ses stands où les amateurs d'objets, d'accessoires et de vêtements originaux trouvent forcément leur bonheur. On y dénicher aussi des livres et de la musique, toujours à des prix raisonnables.

Il est organisé par l'OMSAP avec le soutien technique de la commune.

Les inscriptions se font sur www.vente-greniers.org.



Echecs à la rue



Le Clé (Cercle lutterbachois d'échecs), après deux années d'absence pour cause de pandémie, reprend ses mini-tournois d'échecs en plein air pour les jeunes de 8 à 16 ans non-licenciés, sachant déjà un peu jouer, le samedi 30 juillet et le samedi 27 août, de 14 h à 16 h 30, sur la placette devant l'entrée de l'école maternelle René-Cassin, 50 rue Aristide-Briand (avec repli dans le Dorfhuis, au même endroit, en cas de mauvais temps).

Des cadeaux seront remis aux 3 premiers – ou premières - de chaque journée ainsi qu'une coupe à celui – ou celle - qui aura obtenu le meilleur résultat de l'été : les points peuvent se cumuler d'un samedi à l'autre : pas besoin d'être particulièrement doué, donc, la fidélité peut faire la différence. Et si l'on perd, ce n'est pas grave : même une défaite rapporte un point, les nuls, 2 et les victoires, 3. Les rondes commencent à 14 h précises et se terminent aux alentours de 16 h 30 : pour une bonne organisation, il faut être présent à l'heure, voire un peu à l'avance. Le goûter est offert.

Renseignements au 03.69.77.17.25.

Choisir le bon moment c'est moins déranger!

Nuisances sonores Utilisation des tondeuses et autres outils à moteur

Arrêté n°756 du 17 mai 2002 : Article 1 : L'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses et autres outils à moteur est interdite : le dimanche et les jours fériés sur l'ensemble du territoire de la commune, en semaine (du lundi au samedi) de 20h à 8h du matin. Les contrevenants encourent une amende.

LUTTERBACH - PFASTATT EN TRANSITION

+gratuit
Inscription sur Hello Asso (scan du QR code) ou au contact@lemoulinnature.fr

SAM 9 JUILLET - 10h à 12h ATELIER CUISINE VÉGÉTARIENNE 24 rue des Cotonnades - Pfastatt CSC / MJC La Bobine, Espace Tisseurs de Liens (suivi d'un repas partagé)	MER 12 OCTOBRE - 8h à 17h FABRIQUER SON LOMBRICOMPOSTEUR Au Moulin Nature *Participation 10€ et repartez avec vos lombrics !
VEN 22 JUILLET - 14h à 17h VIS MA VIE DE HÉRISSON - COMMENT LES ACCUEILLIR Au Moulin Nature	MER 26 OCTOBRE - 14h à 17h CONNAISSANCE DES OISEAUX, FABRIQUER SA MANGEOIRE À OISEAUX Au Moulin Nature
MER 3 AOÛT - 18h à 20h BALADE NATURALISTE, OBSERVATIONS AU ROTHMOOS Rendez-vous à la boulangerie l'ADN des saveurs à Wittelsheim	SAM 12 NOVEMBRE - 10h à 12h LE CASTOR, LES DENTS DE LA DOLLER Au Moulin Nature
DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT VISITE DU SITE D'ASPACH, VALORISATION DES DÉCHETS TRIÉS PAR LES MÉNAGES (sortie en cours de finalisation)	SAM 19 NOV - 10h à 14h ATELIER CUISINE VÉGÉTARIENNE 24 rue des Cotonnades - Pfastatt CSC / MJC La Bobine, Espace Tisseurs de Liens (suivi d'un repas partagé)
MER 21 SEPTEMBRE - 10h à 14h CUEILLETTE ET TRANSFORMATION DE TOMATES SITE DE MARAICHAGE - HUGUES SCHILDNECHT RDV au Moulin Nature Suivi d'un pique-nique	MER 7 DÉCEMBRE - 14h à 17h CONNAISSANCE DES OISEAUX ET FABRIQUER SON NICHoir À OISEAUX Au Moulin Nature
SAM 24 SEPT - 9h30 à 16h30 ATELIER "TECHNIQUES DE CONSERVATION FRUITS ET LÉGUMES DU JARDIN" À LA POTASSINE UNGERSHEIM (A CONFIRMER) RDV pour le départ au Moulin Nature à 9h30	SAM 10 DÉCEMBRE - 9h30 à 12h FAIRE SES CADEAUX VERTUEUX ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES Au Moulin Nature Atelier avec goûter

Ramassage « Alsace Propre » de printemps.



Le premier ramassage de déchets de l'année, réalisé en partenariat avec l'Association In Terre Agir, a eu lieu le dimanche 3 avril le long de la Doller, depuis les buses de la voie rapide jusqu'à la limite avec Reiningue.

De nombreux déchets ont été récupérés dans la nature : vélos, matelas, canettes et matières plastiques de toutes sortes ...

Un grand merci aux bénévoles d'In Terre Agir ainsi qu'à ceux de l'Association de Pêche de Lutterbach ainsi qu'à Romain Schildknecht, membre du Conseil Municipal des Enfants, venu avec sa famille. Ils ont contribué à la réussite de cette opération de nettoyage de la nature, labellisée ALSACE PROPRE !

Le prochain ramassage est prévu le dimanche 4 septembre le long de la Doller. RDV à 10 h sur la place du Platane (près de la CCM) pour co-voiturage jusqu'au lieu de ramassage.

Un jeu de voix humaine installé pour l'orgue de la Basilique



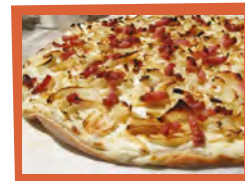
L'ultime phase de restauration de l'orgue est maintenant terminée avec l'installation d'un jeu de voix humaine. Ce jeu existait à la construction de l'orgue en 1909, mais avait été détruit lors des bombardements de 1945. Le coût de la restauration de 1953 n'avait pas permis de le refaire.

Après la restauration de fond de 2021, le Conseil de Fabriques a financé la mise en place d'un nouveau jeu de voix humaine pour permettre à cet instrument de retrouver toute sa splendeur.

Le facteur d'orgues, Sébastien Braillon, a réalisé les nouvelles chapes et des faux sommiers pour positionner les 56 tuyaux sur le sommier du récit. Il a ensuite entrepris le long travail d'harmonie, qui consiste à reprendre chacun des 56 tuyaux et à « façonner » le son en reprenant les différents paramètres. Pour terminer, il a mis en place la connexion afin de piloter ce nouveau jeu depuis la console.

Soirée tartes flambées au profit des statues de la Basilique

Réservez votre soirée !



Le Conseil de Fabrique de Lutterbach organise sa traditionnelle soirée « Tartes Flambées », le

samedi 8 octobre 2022 à la salle de la Société de Gymnastique (rue Louis Pasteur).

L'équipe sera aidée par les associations ADSBL (Association des donneurs de sang bénévoles de Lutterbach), SOSL (Sports organisations solidarité Lutterbach) et l'association des aviculteurs.

Cette soirée représente un moment important de rencontre au sein de la Communauté de Paroisses. Les bénéfices seront alloués à la rénovation des statues de la Basilique

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places en téléphonant au presbytère : 09 5170 98 63 ou par mail au presdoelenberg@gmail.com



Orgues et trompettes

Une nouvelle étape sera franchie le dimanche 9 octobre avec le mariage réussi de deux instruments complémentaires : la clarté de la trompette et la puissance vibrante de l'orgue. Si la formule trompette et orgue est souvent programmée, la formule avec deux trompettes est moins commune.

Benoit Parayre, se produit depuis plus de 20 ans en trio avec deux trompettistes et a donné plus de 60 concerts en France et à l'étranger. Jean-Jacques Darriet a été 1ère trompette de l'Orchestre Symphonique

Pour en savoir plus

La voix humaine ou vox humana est un jeu d'orgue de la famille des jeux d'anche, spécifiquement à anche battante.

Elle parle sur toute l'étendue du clavier. Malgré un corps cylindrique très court, elle sonne en 8 pieds. On couvre le sommet du corps par une calotte à moitié soudée au tuyau et dont on ouvre plus ou moins la partie non soudée, selon la puissance que l'harmoniste veut lui donner.

La voix humaine a une sonorité très caractéristique : son timbre est doux et corsé, généralement utilisé avec un tremblant.

À l'époque classique, on la trouvait toujours au clavier du Grand Orgue. À l'époque romantique, les facteurs l'ont mise au clavier du récit expressif avec par conséquent un rôle différent.

Elle se rapproche aujourd'hui de l'emploi des gorges et autres jeux d'esthétiques romantiques.

du Collégium Musicum de Mulhouse et se produit régulièrement comme soliste en concerts trompette et orgue avec divers organistes de renom.

Nicolas Scherlen a décidé de se consacrer à la musique après une carrière professionnelle au sein des Nations Unies, principalement en Afrique. Il enseigne la trompette dans des écoles de musique du Haut-Rhin.

Nul doute que cela sera un très beau moment à partager avec ces instruments qui offrent une palette riche de couleurs et émotions musicales.

Dimanche 9 octobre à 17h

Concert de solidarité avec les pompiers

Le prochain concert organisé à la basilique sera placé sous le signe de la solidarité, cette fois au profit de l'association « Pompiers Alsace Solidarité » dont Jean-Luc Manser est le président-fondateur.

C'est l'occasion d'entendre la fanfare des Sapeurs-Pompiers du bataillon d'Altkirch et de vibrer avec les Celtic Ried's Pipers !

Dimanche 2 octobre à 16h (Entrée libre)



Street art au collège

Les élèves de 4e C du collège du Nonnenbruch ont réalisé une fresque intitulée « French Dream ». Ce projet initié par Mmes Guillot et Rodino, respectivement professeures d'Arts Plastiques et d'Anglais s'est concrétisé avec l'aide précieuse du graffeur Edouard Blum.

Cette œuvre ne sera pas unique puisque ce travail pédagogique sera poursuivi l'année prochaine avec la création d'une autre fresque.

La commune a participé au projet en accordant une subvention qui a permis d'acheter le matériel nécessaire à sa réalisation.

Deux transformateurs électriques métamorphosés



Sous l'égide de Jacky Boré Conseiller Municipal délégué, l'embellissement de Lutterbach par différentes peintures murales se poursuit cet été. Cet art participatif anime les lieux où il se déroule et donne à Lutterbach un petit air de chantier culturel. Le premier projet s'est concrétisé début juillet au foyer Yvan Arnold autour de la

mise en peinture du transformateur d'EDF attenant et des statues du sculpteur Claude Bonnot, disséminées sur la pelouse autour du local. Nettoyées et préparées par les bénévoles lors de la journée citoyenne, ces statues ont été recouvertes de personnages et créatures fantastiques inspirés du style tout en rondeurs et couleurs vives de Niki de Saint Phalle.

C'est l'artiste graffeur Jean Linnhoff qui a été sollicité pour réaliser ces différentes représentations. Il a été accompagné de certains résidents du Foyer Saint Joseph, de jeunes volontaires du Centre Socio-culturel « La Bobine » de Pfastatt et membres du Conseil des Anciens de Lutterbach. Chaque groupe collaborant, chacun à son tour, avec l'artiste à la réalisation de ses œuvres.

Le second projet est pratiquement achevé (lors de la distribution de ce bulletin). Il concerne deux transformateurs EDF. Le premier dans le quartier des Chevreuils, à l'entrée de la rue des Faisans est décoré dans un style onirique et nostalgique cher à Maxime Ivanez qui était déjà intervenu dans le quartier de « l'Orangerie ». L'artiste aidé dans son travail par des membres du Conseil des Anciens et des Jeunes de la MJC « La Bobine » pour une rencontre intergénérationnelle des plus enrichissantes. A noter qu'un coffret sur le transformateur a été changé par le Centre Technique Municipal afin de faciliter le travail artistique. Le second transformateur situé rue Poincaré au niveau des établissements Feigel a été confié à Edouard Blum qui a été accompagné dans sa réalisation par certains résidents du Foyer Saint Joseph et des jeunes de la MJC « La Bobine ». Son travail artistique

a comme thème le passé industriel de l'entreprise Feigel, spécialisé, en particulier, dans la fabrication de peinture spécifique recouvrant la toile formant les ailes des avions du début du XXe siècle. Ce travail de recherche historique a été effectué par François Ott de l'AHL. Il a donné son inspiration à l'artiste en particulier pour la représentation des anciens bâtiments et du biplan « Feigel ».



Ces différentes créations seront inaugurées le lundi 18 juillet. Il est bon de rappeler, que ces œuvres sont recouvertes de vernis anti-tags et que ces actions sont réalisées grâce à l'implication d'ENEDIS, avec qui la commune a signé une convention, qui met en œuvre la réfection des transformateurs et attribue des subventions permettant l'achat de peinture et de matériel.

La mise en place du « Parcours Street Art » et du « Chemin du patrimoine » est en cours d'élaboration. Vous pourrez ainsi découvrir par des panneaux légendés les édifices emblématiques et le patrimoine naturel et culturel Lutterbachois ainsi que de nombreuses œuvres de street artistes qui ornent plusieurs lieux de la commune.



Encerclée par les eaux...

Nous avons la chance, à Lutterbach, d'avoir deux cours d'eau, la Doller au sud et le Dollerbaechlein, à l'ouest et au nord qui encerclent notre village et permettent ainsi le maintien d'une trame verte et bleue, bien visible sur les prises de vue aériennes, et précieuse pour la biodiversité locale.

La Doller prend sa source au-dessus de Dolleren. Elle est décrite comme un cours d'eau impétueux à l'origine de crues spectaculaires. Le long de son trajet sur le ban communal, plusieurs interventions ont été faites pour maintenir la continuité écologique tant au niveau de la faune que des sédiments. Les derniers travaux en date ont permis de supprimer un obstacle fait de palplanches, plantées au milieu de la rivière.



Le Dollerbaechlein est une diffluence de la Doller (séparation en deux de la rivière). La prise d'eau se fait à la sortie de Reiningue et il chemine à travers champs vers l'étang du Wehr, le moulin du CINE, le parc de la Brasserie pour quitter le ban communal en longeant la Forêt du Nonnenbruch par la façade Est vers Richwiller et les étangs Saint Pierre. Son débit est réglementé par arrêté préfectoral et s'élève à 150 l/s lorsque celui de la Doller est mesuré à 500 l/s.

Pour maintenir un débit minimum lors des épisodes de sécheresse, il est nécessaire d'intervenir sur la vantelle au niveau de l'étang du Wehr pour dégager les matières accumulées, la vase et abaisser si nécessaire le dispositif. Malgré cela, la rivière connaît des épisodes d'assecs de plus en plus fréquents, en lien avec le manque de pluie et le niveau de la nappe phréatique.

En complément de ces deux rivières, on note la présence de deux canaux artificiels :

- Le Kanalgraben : canal de décharge qui débute au niveau de l'étang du Wehr et se jette dans la Doller au niveau de l'étang du Weier – Cette section est gérée par Rivières de Haute Alsace, comme la Doller.
- Le Bannwasser : ce n'est pas une rivière mais également un canal de décharge qui est alimenté depuis le Dollerbaechlein par une surverse au niveau de la rue du Moulin. Passant au sud de la Commune, il fait une boucle autour du futur Eco-quartier et se jette un peu plus loin dans la Doller.

On peut relier la présence de ces deux canaux au passé tumultueux de la Doller, qui fut à l'origine d'inondations mémorables.

D'autres ouvrages sont présents sur le Dollerbaechlein :

- Une fosse de dérivation qui alimente les mares pédagogiques du CINE
- Un ouvrage de prise d'eau qui permet, si le débit est suffisant, l'alimentation du parc de la Brasserie.

A NOTER

L'entretien des parcelles communales et des forêts au droit des cours d'eau est réalisé par le Service Technique de la Commune, ou si nécessaire, par des entreprises spécialisées. Les interventions concernent aussi les enjeux de sécurité et de continuité des cours d'eau. Cela se fait tout en respectant autant que possible le cours naturel de la rivière et en favorisant le maintien d'un habitat diversifié favorable à la vie piscicole. Ainsi, le bois mort, s'il n'entrave pas le débit de la rivière, offre refuge et nourriture à la faune locale.

LUTTERBACH - PFASTATT EN TRANSITION

Journée - Forum
LE 8 OCTOBRE 2022 DE 10H À 22H
AU MOULIN NATURE À LUTTERBACH

Et vous, en matière de transition, vous êtes plutôt convertis aux mobilités douces ? Acharnés du vélo et du bio-seau ? Ou pas encore déterminés ?

Venez en parler lors de notre Journée - Forum
« Les douces heures de la transition »

En parler, mais aussi comprendre, goûter, regarder, essayer, partager et ouvrir nos horizons vers d'autres possibles ! Nous aborderons aussi bien la question énergétique que l'alimentation, la biodiversité, la mobilité, la consommation locale et l'éco-responsabilité !



Le Dollerbaechlein, réservoir de biodiversité



Les cours d'eau sont des milieux naturels complexes. Ils assurent l'écoulement permanent ou non, des eaux et des sédiments de l'amont vers l'aval ainsi que le drainage naturel des terres.

Ils offrent des habitats naturels à de nombreuses espèces animales et végétales et constituent parfois de véritables réservoirs de biodiversité. Ils nécessitent une gestion équilibrée et durable dans le but de pérenniser leur qualité et leur bon fonctionnement écologique. Ils représentent également un intérêt stratégique en matière de ressource en eau destinée à l'alimentation en eau.

C'est pourquoi les cours d'eau sont protégés et régis par le Code de l'environnement, et l'entretien et les travaux en cours d'eau font l'objet d'une réglementation spécifique. Ainsi, tous travaux ou interventions d'entretien doivent faire l'objet au préalable d'une demande d'avis réglementaire auprès de la direction départementale des territoires du Haut-Rhin (DDT).

Le Dollerbaechlein prend sa source dans la Doller à Reiningue, pour se jeter dans l'Ill à Ensisheim après un parcours de 18 km. C'est un cours d'eau non domanial ce qui signifie que sa propriété est partagée entre les propriétaires riverains. Ainsi, sur les tronçons non cadastrés, chaque propriétaire riverain détient la berge et la moitié du lit du cours d'eau. L'entretien du cours d'eau relève du propriétaire riverain au titre de l'article L215-14 et R.215-2 du Code de l'Environnement. Cet entretien vise à maintenir les fonctionnalités du cours d'eau et à permettre le bon écoulement. Il consiste à :

- Entretien de la végétation des rives, sans les déstabiliser
- Enlever les embâcles (troncs, branches) les plus gênants qui pourraient entraver la libre circulation des eaux
- Enlever ou déplacer localement des petites quantités de sédiments sans modifier la forme du lit du cours d'eau
- Faucher et tailler les végétaux se développant dans le lit.

Certaines opérations plus conséquentes (curage, mise en place de protection de berges, modification du tracé du cours d'eau...) sont, quant à elles, soumises à une autorisation administrative préalable auprès des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Haut-Rhin. De surcroît, les opérations d'entretien ou de coupe d'arbres et arbustes le long des

cours d'eau sont uniquement autorisées dans le Haut-Rhin du 1er août au 14 mars de chaque année. Il est également interdit pour des raisons évidentes l'usage de produits phytosanitaires chimiques le long des cours d'eau.

Les propriétaires riverains bénéficient d'un droit d'usage de l'eau, limité aux besoins domestiques du propriétaire à condition de respecter un débit minimum dans la rivière pour préserver la vie aquatique. Pour des prélèvements plus conséquents, une demande administrative de déclaration ou d'autorisation doit être déposée auprès de la DDT.

Le syndicat du Dollerbaechlein, créé en 1986, inclut les communes de Reiningue, Lutterbach, Richwiller, Pfastatt, Kingersheim, Wittenheim, Ruelisheim et Ensisheim. Il a notamment pour mission de contribuer à la protection et à la conservation des eaux du Dollerbaechlein, à l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants, la mise en place et l'exploitation des dispositifs de surveillance du milieu aquatique. Son siège se situe à la mairie de Wittenheim.

Contact : Lionel SARDIER 03 89 32 85 10
lionel.sardier@wittenheim.fr

Lutterbach c'est vous !

La Bobine

Le cirque dans tous ses états

Telle était la thématique de l'accueil de loisirs proposé durant les 2 semaines des vacances de printemps par la MJC La Bobine de Pfastatt.

Un thème festif qui a permis aux enfants de s'essayer aux arts du cirque et de mettre en scène leurs talents. De nombreuses sorties leur ont également été proposées : poney-club, école de cirque Zavatta, parc du Petit Prince, cigoland, movin park, acropark...Le programme des activités, riche et varié, répond aux attentes des enfants et des familles. Parents et enfants apprécient particulièrement de retrouver la même équipe lors des vacances que pour les loisirs du mercredi.



Bilan quantitatif ACM printemps 2022 :

	Ilot même à Pfastatt + 6 ans	Ecole René Cassin à Lutterbach – 6 ans
215 inscriptions	109 inscrits	106 inscrits
50 enfants inscrits de Lutterbach	23 enfants de Lutterbach	27 enfants de Lutterbach
136 enfants en moyenne par jour	71 enfants en moyenne par jour	65 enfants en moyenne par jour
16 animateurs	7 animateurs et	9 animateurs et
2 directeurs	1 directeur	1 directrice



Lutterbach c'est vous !



Le retour de Festi'Grenadine

La 11^{ème} édition du festival Festi'Grenadine s'est déroulée du 12 au 14 avril 2022.

Organisé par la MJC La Bobine, avec le soutien des 2 communes (Lutterbach-Pfastatt), ce festival jeune public accueille des compagnies professionnelles, locales et nationales, proposant des spectacles de marionnettes pour les enfants à partir de 1 an. Son univers a pour but de sensibiliser les enfants à la magie des arts de la scène, en privilégiant le rapport humain entre l'artiste et le spectateur.

Sur 10 compagnies engagées cette année, 5 se sont produites au Foyer de Musique Harmonie de Lutterbach et 5 à Pfastatt au Foyer Saint-Maurice. 1355 spectateurs, petits et grands, ont ainsi pu s'émerveiller devant des spectacles d'ombres et de lumière, de marionnettes...ou rire aux éclats avec le légendaire Polichinelle !

Pour la 1^{ère} fois, l'inscription en ligne a été possible, permettant ainsi aux familles de réserver leurs places sans avoir à se déplacer.

Calendrier habituel : 3 jours consécutifs lors de la 1^{ère} semaine des congés de printemps. A l'année prochaine, donc, pour l'édition 2023 !

En bref...

Bientôt, une mairie totalement réaménagée !

Poursuite et fin des travaux de la Mairie avec la pose des moquettes au 1^{er} étage, du lino au RDC, la modification de la rambarde du grand escalier et mise en peinture des murs et sols dans les combles qui abriteront les archives.

A NOTER :

Les travaux étant presque achevés, les services regagneront la mairie d'origine fin juillet. Le ré-emménagement se fera les **26, 27 et 28 juillet**. Pour ce faire, la mairie provisoire sera fermée et les services ne seront pas accessibles au public. Une permanence du Service Population sera assurée pour ces 3 jours. **Réouverture le vendredi 29 juillet à 9h dans la Mairie d'origine.**



Notre mairie flambant neuve vous accueillera à partir du vendredi 29 juillet.



Le conseil Municipal des enfants 2021/2022

Conseil Municipal des enfants Au pays merveilleux de Nonnenbruch



Tel est le titre du projet pédagogique et artistique qui implique, depuis quelques mois, les 28 petits élu-e-s du Conseil Municipal des Enfants. Un vaste programme qui consiste à créer sept fresques en mosaïque (un renard, un papillon, des oiseaux, une salamandre, un écureuil et un soleil) pour embellir la façade de la chaufferie donnant dans la cour de l'école Cassin.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet, les petits conseillers ont été amenés à découvrir et connaître la flore et la faune de la forêt du Nonnenbruch. Ce point étudié avec l'aide de Rémy Klein, Conseiller Municipal Délégué et Léo Guthman du Moulin Nature, les enfants ont élaboré les dessins de base et les collages servant de « patrons » pour les mosaïques finales. Les jeunes, très investis et sensibilisés au recyclage des matériaux de récupération par les intervenants du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne ont poursuivi avec la sélection de carrelage et de vaisselle récupérés afin de les casser au marteau pour en faire des tesselles de mosaïque.

La réalisation et la pose des différentes mosaïques se sont trouvées retardées par un problème de colle. Cette complication a été résolue rapidement grâce à la forte mobilisation d'une trentaine de parents venus donner « un coup de main ».































Pour les enfants ce projet leur a permis un accès simplifié à l'art et à la culture. Il leur a servi d'initiation à différentes pratiques (photographie, dessin, collage, mosaïque) dans le champ de l'art contemporain; leur a appris à construire un projet et à prendre conscience de ce qui est réalisable et de ce qui ne l'est pas. Ce travail leur a donné la possibilité de trouver des chemins d'expression personnels à travers les différents médiums proposés au cours de l'intervention, de stimuler leurs facultés de création et d'affiner leur regard et leur esprit critique. L'aboutissement de ce projet et la réalisation de cette fresque, sa mise en valeur auprès du public qui pourra la contempler dans les années à venir leur donne la satisfaction du devoir accompli.

Ce projet important a pu être mené à terme grâce à la forte implication de l'artiste plasticienne Marina Krüger qui a porté le projet de bout en bout ainsi que celles de l'élue référente du Conseil, Rahimé Arslan, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse, de la Conseillère Municipale déléguée Marie-Josée Mauchand et de l'Adjointe au Maire Andrée Talard qui ont encadré le projet mettant « la main à la pâte » aidées en cela par Nathalie Burgart et David Monchablon de la MJC La Bobine et par les agents du Centre Technique Municipal.



L'inauguration de ces fresques en mosaïque a eu lieu fin juin en présence du Maire, Rémy Neumann, des élu-e-s du Conseil Municipal des enfants et de certaines élues du Conseil Municipal, de l'artiste, de nombreux parents et intervenants. Toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette œuvre peuvent être fières du résultat.

- | | | | | |
|---|---|---|---|--|
| 
BOLL Ginny
CM1 | 
BOUCHAHM Lina
CM1 | 
BOULTIF Djibril
CM1 | 
GUIRA Melia
CM1 | 
JENNY Elsa
CM1 |
| 
PERZYNA Théo
CM1 | 
SANLI Sanem
CM1 | 
STRICH Eïdan
CM1 | 
TESSON Alan
CM1 | 
VONTHRON Matéo
CM1 |
| 
BETTAH Samaa
CM2 | 
CARMONA-HANDKE Pablo /
CM2 | 
CHIBOUT Meïssa
CM2 | 
FRANCIUS Waren
CM2 | 
GANESHALIGHAM Saifana /
CM2 |
| 
GAUDRY Zélie
CM2 | 
GUTH Clément
CM2 | 
GUTH Hanaé
CM2 | 
MARCHAND Mélina
CM2 | 
MECHALI Estéban
CM2 |
| 
OSWALD-ANTOINE Vivien /
CM2 | 
SCHILDKNECHT Romain /
CM2 | 
SHARABATY Abdulrahman /
CM2 | 
THIBIAS Alyssa
CM2 | 
ZAHAR-HUBER Mélissa /
CM2 |
| 
BOUTIN Coraline
CM1 | 
MESQUITA Axelle
CM1 | 
LARIT Lyes
CM2 | | |

Portrait

Soucila Andry

A vous la parole madame l'orthophoniste !



Soucila Andry vous accueille dans son cabinet sur rendez-vous

Nous avons rencontré Soucila Andry, orthophoniste installée depuis plus de deux décennies à Lutterbach.

Quel est votre parcours professionnel ?

Mon parcours est original, atypique mais riche d'expériences. Diplômée de la Haute Ecole de Liège (B) en 1990, j'ai travaillé de 1992/1999 à IEM « Les Acacias » de Pfaffstätt. Entre temps, j'ai vécu aux USA où j'étais bénévole à l'Hôpital des enfants de Boston. J'ai également traduit un logiciel Anglais /Français pour les troubles attentionnels et de la mémoire, New-Hampshire (USA).

Je me suis installée à Lutterbach en 1999 où j'ai ouvert mon cabinet tout en poursuivant mes études à l'Université de Strasbourg (Sciences du Langage). En 2017, j'ai obtenu mon Doctorat en Sciences du Langage (Phonétique et Linguistique Cliniques).

En plus de mon activité libérale, j'enseigne dans plusieurs Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (Strasbourg, Lille et Amiens) dans le domaine du handicap.

Pourquoi avoir choisi d'être orthophoniste ?

Pour sa diversité : le champ de compétences des orthophonistes est vaste. Nous prenons en charge des nourrissons, des enfants, des adultes ainsi que des personnes âgées. Nous pouvons rééduquer des patients atteints de pathologies neurodégénératives (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer...), des patients ayant subi un AVC (accident vasculaire cérébral) puisque cela peut engendrer des troubles du langage, de la communication et de la déglutition.

Pour sa liberté : Il est possible d'exercer en cabinet libéral, en salariat ou bien de combiner les deux modes d'exercice. Nous avons également la possibilité d'intervenir à domicile lorsque l'état de santé du patient le nécessite. Et depuis peu, la télé-consultation est désormais autorisée sous certaines conditions.

Pour sa formation continue : le métier d'orthophoniste est en constante évolution et nous offre ainsi l'occasion de nous former et de remettre en question nos connaissances.

Pour sa créativité : Chaque patient est différent et nous nous appliquons à adapter la prise en charge à chacun d'eux pour que celle-ci soit la plus ciblée possible. Cela demande beaucoup d'inventivité.

En quoi consiste le métier d'orthophoniste ?

Nous intervenons sur prescription médicale auprès des nourrissons, enfants, adolescents adultes et personnes âgées. Nous travaillons en collaboration avec des médecins généralistes et des spécialistes.

Après avoir effectué un bilan orthophonique du patient, nous déterminons la nature des troubles et utilisons les moyens « rééducatifs » afin de traiter le(s) trouble(s).

Depuis quelques années, nos champs de compétences ne cessent de s'accroître puisque nous intervenons sur les dimensions linguistiques, cognitives, psycho-affectives et sociales.

Dans quelles situations va-t-on chez l'orthophoniste (adultes, enfants) ?

Lorsque ceux-ci présentent des difficultés dans les troubles de la parole, d'articulation, du langage, de la voix, de la communication, logico-mathématiques, de l'attention et mémoire, des fonctions exécutives, de l'oralité alimentaire, des apprentissages

Nos compétences s'étendent des sciences humaines à la pédagogie en passant par la psychologie et la neurologie.

Les progrès technologiques (supports informatiques, applications ludiques) ont-ils modifié votre métier ?

Oui, notamment avec des bilans qui sont de plus en plus informatisés, des applications « ludiques » permettant de proposer une prise en charge plus interactive et surtout l'utilisation des communications alternatives et augmentatives (utilisation d'aides techniques à la communication).

Quelles évolutions avez-vous observées chez votre patientèle depuis que vous exercez ce métier ?

Avec une population plus vieillissante, nous pouvons noter des prises en charge de plus en plus spécifiques chez l'adulte mais nous pouvons également remarquer des troubles de plus en plus spécifiques, neuro-développementaux chez les enfants.

La crise sanitaire a-t-elle modifié votre façon de travailler (consultations, exercices à distance) ?

La télé-consultation s'est développée lors du 1er confinement puisque nous avons dû fermer les cabinets tout en assurant une certaine continuité des soins notamment pour des patients présentant des troubles de la déglutition. A présent, il est possible de proposer aux patients des séances en visio-conférence, sous certaines conditions. Par exemple, le bilan orthophonique (1er rdv) doit être impérativement réalisé en présentiel.

A noter que la télé-consultation n'est pas adaptée à certaines prises en charge (ex : trouble du spectre autistique...). La crise sanitaire a montré les « limites » de certaines prises en charge où la relation « patient- parent- thérapeute » devait être réelle et non virtuelle dans l'évolution de certains jeunes.

Y ALLER :

Cabinet d'orthophonie
Mme Soucila Andry 2 rue Lamartine
Sur rendez-vous au 03 89 51 05 57.

Portrait

Le salon Végétalys, comme son nom l'indique !

Le salon de coiffure (anciennement Aurélia) à l'angle de la rue du Maréchal Foch et de l'avenue de Montceau les Mines vient d'être récemment repris par Géraldine Faure.

Passionnée par la coiffure depuis toute jeune, et après divers emplois dans le commerce, Géraldine a enfin pu vivre son rêve en se reconvertissant il y a une dizaine d'années.



Séduite par Lutterbach et son dynamisme, elle ouvre ce nouveau concept de salon de coiffure « tout végétal ». Son objectif est d'offrir des prestations « bios » accessibles à toutes et tous avec des tarifs tout à fait raisonnables.

Géraldine et Amandine, sa collaboratrice, utilisent des produits naturels (Davines) respectueux de l'environnement (recyclage) et ne détruisant pas les fibres capillaires. Les teintures, lissages Brésiliens et autres « traitements » sont effectués avec des produits essentiellement composés à base de plantes, de graines de céréales et de fruits.

En plus d'utiliser des produits naturels, « Végétalys » propose des soins plus en profondeur pour revitaliser les cheveux agressés par le soleil, le froid, le chlore et/ou les « prestations chimiques » habituelles (colorations, permanentes, défrisages...). Il s'agit de tous récents traitements « Botox » - voir précisions en fin d'article.

Le salon pratique aussi l'application de soins « Genoma ». Ce soin est conçu pour régénérer la fibre capillaire. Ce traitement à base d'acides aminés, infuse dans la fibre capillaire des cheveux fatigués ou abîmés des actifs qui vont combler toutes les failles et se fixer sur les cheveux afin d'offrir à la chevelure force, brillance et discipline.

Autre nouveauté, un coin barbier dédié aux hommes en quête d'un moment de soin et de détente, le salon « Végétalys » propose pour les messieurs des coupes de cheveux, de la plus classique à la plus tendance. Coupe, relooking, coloration et permanente. Mais aussi la taille de la barbe, l'entretien de la moustache et les soins du visage.



Géraldine et Amandine prenant soin d'un sympathique client

Les deux charmantes coiffeuses vous accueilleront au sein de « Végétalys », salon mixte où les enfants sont les bienvenus, avec professionnalisme et gentillesse pour un moment de bien-être et de détente assuré.

Y ALLER :

18 rue du Maréchal Foch. Tél : 03 89 57 38 95
vegetalyscoiffure@hotmail.com.

Réservations :

www.planity.com/vegetalis-coiffure-68460-lutterbach

Horaires :

Lundi 14h – 18h – Mardi et vendredi 9h-12h / 13h – 18h30
Jeudi 9h-12h / 13h- 20h
Samedi 8h – 15h30. Fermeture mercredi et dimanche

Précision à propos des soins « Botox »

Le botox capillaire est un soin pour les cheveux qui a les mêmes principes que le soin botox pour la peau.

Ce soin se présente sous la forme d'un produit mêlant aloé Vera et kératine, il est enrichi d'acide hyaluronique pour tonifier et illuminer les cheveux. Il est idéal pour réparer et hydrater le cheveu en profondeur.

En effet, la kératine nourrit les cheveux composés principalement de cette protéine. L'acide hyaluronique maintient l'hydratation et repulpe la fibre capillaire naturellement.

Même si l'intitulé comporte le terme de botox, ce soin ne se fait absolument pas sous forme d'injections. Ce procédé de traitement esthétique est réalisé par applications à l'aide d'un pinceau.

Ce soin botox capillaire s'adresse aux personnes qui ont les cheveux secs, déshydratés et abîmés, aux personnes qui ont réalisé des décolorations ou des colorations répétées, mais aussi des défrisages et des permanentes.

L'avantage du botox capillaire est qu'il présente des résultats de façon quasi instantanée. Les cheveux sont immédiatement plus souples, plus brillants, plus forts et plus doux. L'effet du botox pour les cheveux est de 5 semaines en moyenne ou plus si vous utilisez les produits d'entretien adaptés.

Une séance de botox pour les cheveux dure près de deux heures. Il faut donc prévoir une plage horaire assez large.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité dans le bulletin d'information des communes de plus de 3 500 habitants. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal qui, à Lutterbach, prévoit un espace d'expression proportionnel au nombre d'élus par groupe.

Le maire, en sa qualité de chef de l'administration communale, est directeur de la publication du bulletin municipal. A ce titre, il demeure pénalement responsable des délits de presse commis via l'organe dont il a la charge (cf. art. 42 de la loi du 29 juillet 1881). Il est donc en droit, dans certains cas, de s'opposer à la parution d'un article en cas de propos injurieux ou diffamatoires ou de contenu qui ne respecte pas les règles posées par le code Electoral.



Tribune « Réussir ensemble Lutterbach »

Chers habitants de Lutterbach,

Après la rénovation complète de l'Ecole Cassin ces dernières années, nous avons prévu dans notre projet municipal l'agrandissement du local périscolaire Cassin. Dès avant la crise du Covid, nous avons constaté que le local périscolaire qui accueille nos enfants à l'heure du déjeuner et pour les activités du soir était beaucoup trop petit et ne répondait plus aux normes sanitaires. L'équipe m2A en charge du périscolaire est ainsi obligée d'organiser jusqu'à 4 services de repas à midi pour pouvoir respecter les règles sanitaires sans pouvoir proposer aux autres enfants un accueil dans ces mêmes locaux !

En partenariat étroit avec l'agglomération qui porte cette compétence, nous allons engager fin 2022 l'extension du local périscolaire après avoir au préalable acquis une partie du terrain adjacent tout en conservant un accès à la cour de l'école par la rue des Maréchaux.

Le projet financier total s'élève à 2 280 000 hors taxes dont 1 260 000 de subventions escomptées de l'ETAT, Région, CEA et CAF soit 55%, 816 000 pris en charge par m2A soit 36% et le solde de 204 000 par la commune soit 9%. Ce projet sera assuré sous la maîtrise d'œuvre de la commune de Lutterbach et sera

certainement le plus gros investissement que nous réaliserons sur ce mandat. Les travaux devraient démarrer début 2023 et durer près de 18 mois. Durant cette période, le périscolaire Cassin déménagera provisoirement à l'Espace loisirs attenant à l'école. Notons également que la mairie réintègrera ses locaux rénovés place de la République cet été.

Vous trouverez ci-dessous l'esquisse de l'extension.



vue depuis la cour d'école

Nos enfants auront ainsi des conditions optimales pour passer leur scolarité à l'école primaire Cassin de Lutterbach.

Bel été 2022 à toutes et tous !

L'Equipe REL

Tribune « Lutterbach, son futur, c'est vous »



Chers Habitants de Lutterbach,

Nous remercions chaudement Claire LEICHT de son importante contribution à « LUTTERBACH, SON FUTUR C'EST VOUS » et lui souhaitons bonne suite pour ses nouveaux défis.

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal à vocation unique, les activités des élèves du collège sont menacées ainsi que l'utilisation des installations sportives. Nous déployons notre énergie pour palier cette perte financière. L'équipe «Lutterbach, son futur c'est vous ! »

Lu pour vous

Voyage au pays des livres...

LE GRAND MONDE

Pierre Lemaitre

La famille Pelletier Trois histoires d'amour, un lanceur d'alerte, une adolescente égarée, deux processions, Bouddha et Confucius, un journaliste ambitieux, une mort tragique, le chat Joseph, une épouse impossible, un sale trafic, une actrice incognito, une descente aux enfers, cet imbécile de Doueiri, un accent mystérieux, la postière de Lamberghem, grosse promotion sur le linge de maison, le retour du passé, un parfum d'exotisme, une passion soudaine et irrésistible. Et quelques meurtres. Les romans de Pierre Lemaitre ont été récompensés par de nombreux prix littéraires nationaux et internationaux. Après sa remarquable fresque de l'entre-deux-guerres, il nous propose aujourd'hui une plongée mouvementée et jubilatoire dans les Trente Glorieuses



et aux prises avec les règles imposées, découvrira l'histoire incroyable de son père et d'un groupe d'hommes venus du sud du Maroc pour travailler dans les mines de charbon.

LA DÉCISION

Karine Tuil

Mai 2016. La juge Alma Revel doit se prononcer sur le sort d'un jeune homme suspecté d'avoir rejoint l'État islamique en Syrie. À ce dilemme professionnel s'en ajoute un autre, plus intime : mariée, Alma entretient une liaison avec l'avocat qui représente le mis en examen. Entre raison et déraison, ses choix risquent de bouleverser sa vie et celle du pays. Karine Tuil nous entraîne dans le quotidien de juges d'instruction anti-terroristes, au cœur de l'âme humaine, dont les replis les plus sombres n'empêchent ni l'espoir ni la beauté.



LA PATIENCE DES TRACES

Jeanne Benameur

Psychanalyste, Simon a fait profession d'écouter les autres, au risque de faire taire sa propre histoire. À la faveur d'une brèche dans le quotidien - un bol cassé - vient le temps du rendez-vous avec lui-même. Cette fois encore le nouveau roman de Jeanne Benameur accompagne un envol, observe le patient travail d'un être qui chemine vers sa liberté. Pour Simon, le voyage intérieur passe par un vrai départ, et - d'un rivage à l'autre - par le lointain Japon : ses rituels, son art de réparer (l'ancestrale technique du kintsugi), ses floraisons. Quête initiatique qui contient aussi tout un roman d'apprentissage bâti sur le feu et la violence (l'amitié, la jeunesse, l'océan), c'est un livre de silence(s) et de rencontre(s), le livre d'une grande sagesse, douce, têtue, et bientôt, sereine



D'UNE AUBE À L'AUTRE

Laurence Tardieu

Le 17 mars 2020, alors que la France entrait en guerre contre le Covid, la déclaration de guerre, pour notre petit garçon, son père et moi s'est faite au sein du service des urgences d'un hôpital parisien pour enfants. En quelques heures, nous avons été éjectés de notre vie et projetés dans un nouveau monde. Nous y sommes restés cent cinquante-huit jours. Un autre confinement. Une bulle hors du temps, hors de la vie, où le quotidien devient ce qui était l'impensable, des grandes angoisses aux petites victoires, hors du réel et terriblement réel. Où les proches demeurent à l'extérieur tandis qu'on plonge dans son monde intérieur pour puiser de la force, en exil de sa propre vie. Dans ce récit étonnement lumineux et poétique, Laurence Tardieu nous raconte cette traversée pour en reconstituer les traces et en graver l'empreinte qui aura transformée à jamais ; « parce qu'Adam et moi avons fait l'expérience, au même moment mais pas de la même manière, de ce que signifie : mobiliser toutes ses forces, son mental, éprouver son instinct de survie, je vois le monde aujourd'hui d'une autre manière : je le vois beaucoup plus simplement. Je le vois si beau. Je n'ai plus peur de rien ». Pour dire aussi la joie, la joie brûlante du présent, celle de l'amour entre une mère et son petit garçon, celle de la chaleur des autres. La joie du vivant



OÙ VIVAIENT LES GENS HEUREUX

Joyce Maynard

Lorsque Eleanor, jeune artiste à succès, achète une maison dans la campagne du New Hampshire, elle cherche à oublier un passé difficile. Sa rencontre avec le séduisant Cam lui ouvre un nouvel univers, animé par la venue de trois enfants : la secrète Alison, l'optimiste Ursula, et le doux Toby. Comblée, Eleanor vit l'accomplissement d'un rêve. Très tôt laissée à elle-même par des parents indifférents, elle semble prête à tous les sacrifices pour ses enfants. Cette vie au cœur de la nature, tissée de fantaisie et d'imagination, lui offre un bonheur inespéré. Et si entre Cam et Eleanor la passion n'est plus aussi vibrante, ils possèdent quelque chose de plus important : leur famille. Jusqu'au jour où survient un terrible accident... Dans ce roman bouleversant, Joyce Maynard emporte le lecteur des années 1970 à nos jours, liant les évolutions de ses personnages à celles de la société américaine - libération sexuelle, avortement, émancipation des femmes jusqu'à l'émergence du mouvement MeToo... Chaque saison apporte son lot de doute ou de colère, mais aussi de pardon et de découverte de soi. Grand prix de littérature américaine 2021.



AU CAFÉ DE LA VILLE PERDUE

Anais Llobet

Ariana a grandi à l'ombre du 14, rue Ilios. Sa famille a perdu cette maison pendant l'invasion de Chypre en 1974, lorsque l'armée turque a entouré de barbelés la ville de Varosha. Tandis qu'elle débarrasse les tables du café de son père, elle remarque une jeune femme en train d'écrire. L'étrangère enquête sur cette ville fantôme, mais bute contre les mots : la ville, impénétrable, ne se laisse pas approcher. Au même moment, Ariana apprend que son père a décidé de vendre la maison familiale. Sa stupeur est grande, d'autant plus que c'est dans cette demeure qu'ont vécu Ioannis et Aridné, ses grands parents. Se défier de cet héritage, n'est-ce pas un peu renier leur histoire?? Car Ioannis était chypriote grec, Aridné chypriote turque, et pendant que leur amour grandissait, l'île, déjà, se déchirait. Ariana propose dès lors un marché à la jeune écrivaine : si elle consigne la mémoire du 14, rue Ilios avant que les bulldozers ne le rasent, elle l'aidera à s'approcher au plus près des secrets du lieu. Page après page, Varosha se laisse enfin déchiffrer et, avec elle, la tragédie d'une île oubliée.



LE VENTRE DES HOMMES

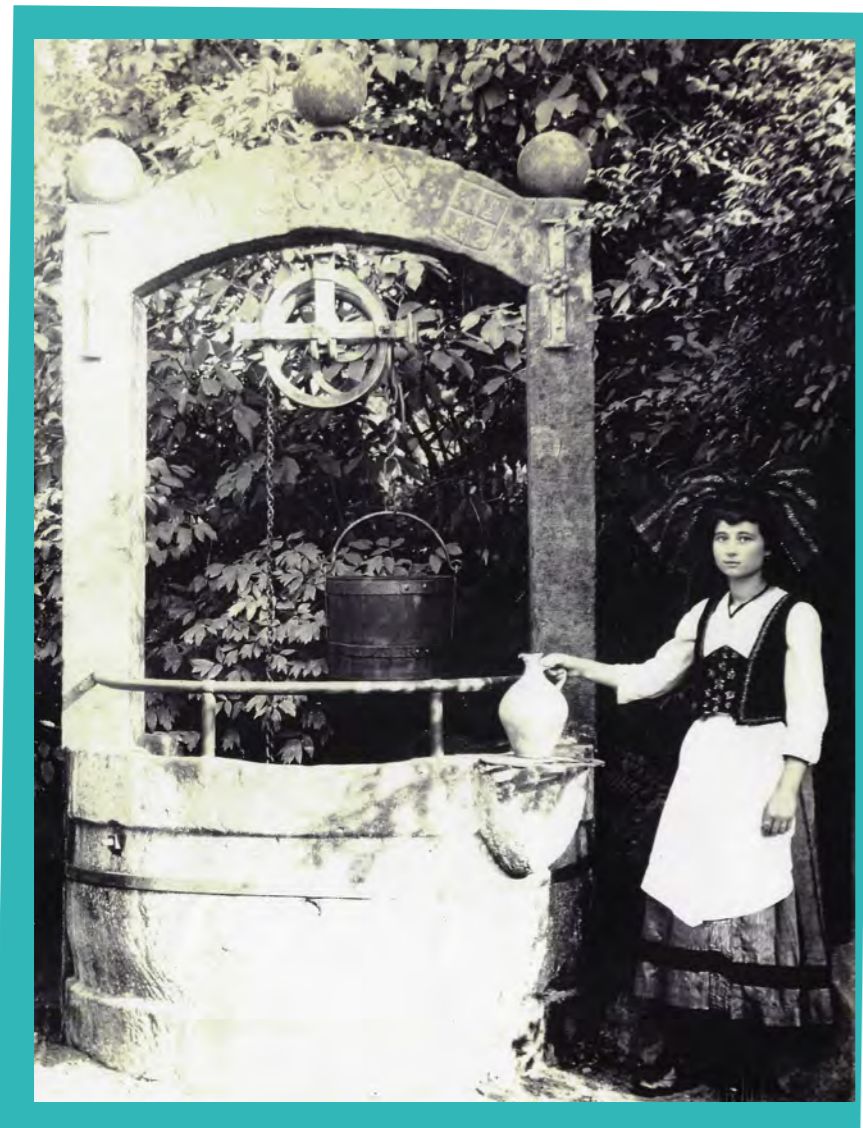
Samira El Ayachi

Le soir tombe sur les coronas du nord de la France, et une fratrie se presse devant l'écran de télévision. Soudain apparaît le visage attendu : celui du père. Qu'y raconte-t-il ? À l'époque, personne ne s'en soucie vraiment. Ce n'est qu'une fois adulte qu'Hannah, devenue enseignante



Les bavardages du puits !

Jusqu'à l'arrivée de l'eau courante à Lutterbach en 1903, il faut chercher l'eau au puits. Si certains habitants possèdent des puits privés, tous ont accès à six puits communaux répartis dans les rues du village.



Lorsque l'eau se met à couler au robinet, les anciens puits sont aussitôt enlevés et l'un d'entre eux est revendu au Dornachois Henri Liebenguth pour décorer son jardin. En cette année 1904, il semble déjà vouloir sauvegarder ce qu'il considère comme du patrimoine. En 1999 sa petite fille fait don du puits à l'Association d'Histoire de Lutterbach. Grâce à sa générosité et à l'aide de la commune, il revient dans son village 95 ans après. Il est installé près de la basilique, non loin de son emplacement d'origine.

Il s'agit en effet de l'ancien

"Kettabrunna", le "puits à la chaîne" installé autrefois à l'angle des rues Aristide Briand et du Cimetière. Son arrivée s'accompagne de la redécouverte d'un poème en Alsacien de la plume de Henri Liebenguth. Publié anonymement en 1912 dans le journal Mulhousien "L'Express", il est dédié à sa fille Suzanne Liebenguth. Une photo de 1918 la montre âgée de 20 ans, posant à côté du puits. Henri Liebenguth semble avoir mené une enquête orale sur l'histoire du puits. Dans son poème, il le date de la fin des guerres napoléoniennes, ce qui coïncide avec l'avis de l'historien.

En effet, bien que la date de 1668 figure sur le puits, il ne peut pas être aussi ancien puisqu'on y voit aussi les armoiries aux trois clés, apparues seulement vers 1815.

Le poème de l'amateur de patrimoine ne brille pas par son féminisme, évoquant les bavardages sans fin des femmes lutterbachoises à côté du puits, perdant inutilement leur temps en commérages tandis que les repas de leurs maris brûlent sur le feu. On écrirait aujourd'hui, avec plus de respect pour les femmes, que "les puits sont d'importants lieux de sociabilité"... On s'y rencontre et on y échange les nouvelles, tandis que les enfants lâchent des cailloux dans ses 18 mètres de profondeur ou jouent avec l'eau.

Les histoires d'ivrognes sont bien sûr les plus amusantes, comme celle de Nicolas Grunenwald vers 1890. Pris par la fièvre d'un samedi soir bien arrosé, il a visiblement encore soif et vient puiser de l'eau. Il fait très froid et le verglas rend les abords du puits glissants. Le poids du seau et celui de la chaîne s'ajoutent à un équilibre déjà précaire pour faire basculer Nicolas au fond du puits. Après avoir été remonté avec beaucoup de difficultés, il s'en tire avec quelques jours au lit et pas mal de sourires dans son dos... Le chien de chasse de la famille Burner s'en sort un peu moins bien lorsqu'il veut attaquer le veilleur de nuit. Voulant sauter sur lui, il manque sa cible et finit lui aussi au fond du puits, jusqu'à ce qu'il soit lui aussi sauvé par les riverains. La servante de la famille accourt en chemise de nuit à trois heures du matin pour soigner sa patte bien écorchée. Si ce monument de pierre pouvait parler, il nous en raconterait certainement bien d'autres...

Damien Kuntz,
www.histoire-lutterbach.com

Retour en images...

OMSAP, la reprise !



Après une année 2021 en demi-teinte sans carnaval ni marché aux puces, l'OMSAP (Office Municipal des Sports et des Arts Populaires) reconduit la totalité des manifestations pour l'année 2022 avec des manifestations nouvelles (2 séances de cinéma en plein air, cour de l'école Cassin). C'est avec ce constat de reprise encourageant que le Président Frédéric Guth a ouvert l'Assemblée Générale de l'OMSAP. « L'an prochain, je souhaiterais proposer une journée inter associations de type Intervilles ou Olympiades, réalisée avec des structures gonflables conçues pour les adultes, de type balayette infernale, mur des champions, parcours sportif ... qui mettra en valeur le tissu associatif de notre commune : une fête populaire qui pourra s'inscrire dans la promotion des Jeux olympiques de 2024, parce que notre commune a été labellisée Terre de jeux 2024 » a poursuivi Frédéric Guth.

Avant la remise des médailles aux dirigeants associatifs méritants, les membres de l'OMSAP ont examiné la répartition des subventions attribuées aux associations lors du vote au Conseil Municipal de septembre.

Soleil et convivialité pour l'édition 2022 de la journée citoyenne !

Ce sont près de 200 bénévoles qui ont œuvré toute la matinée de ce samedi 21 mai, avec les services techniques et des Elus afin d'embellir notre commune.

La diversité des chantiers proposés a permis à chacun de s'investir dans le domaine où il se sent le plus à l'aise : des chantiers techniques, environnementaux, du fleurissement, du nettoyage, de la création artistique, de l'aide à la logistique ou au service, des reportages photo-vidéo, ont été au programme de la matinée.

Cette édition a connu une belle amplitude dans l'âge des participants, avec l'arrivée en masse de jeunes du Conseil Municipal des enfants et d'adolescents de la Bobine, venus réaliser des activités de création artistique.

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, individuels ou issus du milieu associatif, tous ont contribué dans la bonne humeur à la réussite de cette journée. Tous se sont retrouvés avec plaisir pour l'apéritif puis le repas offerts par la commune.

Prochaine édition de la Journée Citoyenne au printemps 2023.

Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai, Rémy Neumann, Maire de Lutterbach a conduit la cérémonie commémorative célébrant la fin de la seconde guerre mondiale. Cette commémoration a coïncidé avec l'inauguration de l'espace cinéraire. La cérémonie, parfaitement organisée par certains Conseillers Municipaux délégués dont Rémy Klein secondé par Julien Ravier du CTM, s'est tenue en présence des élus municipaux, du responsable de la Brigade de Gendarmerie, du corps des sapeurs-pompiers, des portes drapeaux et des représentants des anciens combattants. A noter, la présence du Député Bruno Fuchs, de la Conseillère Européenne d'Alsace Fabienne Zeller et du directeur du Centre Pénitentiaire Fabrice Bels. Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts



**Solutions
de financement⁽¹⁾**



**POUR TOUS LES PROJETS
QUI COMPTENT POUR VOUS,
vous pouvez compter sur nous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Crédit  Mutuel

Lutterbach

3 rue de Thann – 68460 Lutterbach

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de mise à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913
Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.